

CONDITIONS PARTICULIERES D'ACHAT DE PRESTATIONS DE SERVICES INFORMATIQUES

S'applique en complément des Conditions Générales d'achat et prévalent pour les conditions qui diffèrent.

ENTRE :

HANDICAP INTERNATIONAL, association à but non lucratif, dont le siège social est situé (...), représentée par (...), en sa qualité de (...) dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée le « **CLIENT** »,

ET :

La société (...), société (...) au capital de (...) euros, immatriculée sous le numéro (...) R.C.S. (...) dont le siège social est situé (...), représentée par Madame (...) en qualité de (...) dûment habilitée aux fins des présentes,

Ci-après dénommée le « **PRESTATAIRE** »

Ci-après dénommées individuellement ou collectivement la ou les « Partie(s) »

Sommaire

1. PRÉAMBULE	4
2. OBJET	4
2. DUREE	4
3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS	4
4. CALENDRIER D'EXECUTION ET PENALITES	4
5. LIEUX D'EXECUTION	5
6. CONDITIONS FINANCIERES	5
7. GOUVERNANCE	5
8. INTERLOCUTEURS DES PARTIES	5
9. ANNEXES	5
10. SIGNATURE	5

1. PRÉAMBULE

Afin de (...), le Client a exprimé le besoin de (...).

Le Prestataire est spécialisé dans (...)

Dans ce contexte, le Prestataire a mis en avant sa capacité à (...) et a donc remis au Client une offre commerciale en date du (...).

2. OBJET

Les présentes Conditions Particulières ont pour objet de compléter les Conditions Générales d'achat et de préciser les conditions dans lesquelles le Prestataire réalisera les Prestations.

Les stipulations des Conditions Générales non expressément modifiées par les dispositions des présentes Conditions Particulières demeurent inchangées.

Les termes en majuscules sont définis aux Conditions Générales.

2. DUREE

Les présentes Conditions particulières prennent effet à la date de signature par la dernière des Parties, pour une durée de (...).

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Le PRESTATAIRE s'engage à réaliser les Prestations suivantes : (...)

Les sous-traitants du Prestataire sont les suivants : (...)

Les sous-traitants du Prestataire traitant les Données Personnelles du Client sont les suivants : (...)

Le PRESTATAIRE s'engage à remettre au CLIENT les Livrables suivants : (...)

Les Livrables soumis à recette sont les suivants : (...)

Les modalités de recette des Livrables seront les suivantes : (...)

Tout retard de correction des Anomalies identifiées par le Client lors de la recette donnera lieu à des pénalités telles que décrit à l'article « Calendrier d'exécution et pénalités ».

4. TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Le Délégué à la Protection des Données du Prestataire est XX, joignable à l'adresse mail suivante XX@XX.

Description du traitement des données

- Type de Données Personnelles traitées : XXX

- Catégories de personnes concernées par le Traitement (Ceux pour qui la donnée est collectée : XXX)
- Nature des opérations réalisées sur les Données Personnelles : XXX
- Finalité(s) du Traitement : XXX

5. CALENDRIER D'EXECUTION ET PENALITES

Le calendrier impératif d'exécution des Prestations et de remise des Livrables est le suivant : (...)

En cas de retard imputable au PRESTATAIRE tant s'agissant de la livraison des Livrables que de la correction des Anomalies identifiées lors de la recette (pour rappel : 5 jours ouvrés pour corriger), les pénalités par jour de retard seront les suivantes : (...).

6. LIEUX D'EXECUTION

Les Prestations seront réalisées dans les locaux de (...) situés à (...).
Les Données du Client seront stockées à (...).

7. CONDITIONS FINANCIERES

Forfait / Régie : (...) € HT

Prix global et définitif : (...) € HT

TJM : (...) € HT

Échéancier de facturation : (...)

Les factures seront adressées à [nom, prénom, service, adresse]

8. GOUVERNANCE

Les Parties se réuniront dans le cadre de comité de suivi qui auront lieu tous les (...).

9. INTERLOCUTEURS DES PARTIES

Noms et coordonnées du Chef de projet du CLIENT : (...)

Noms et coordonnées du Chef de projet du PRESTATAIRE : (...)

Noms et coordonnées du contact « Données personnelles » du CLIENT : (...)

Noms et coordonnées du contact « Données personnelles » du PRESTATAIRE : (...)

10. ANNEXES

- Annexe 1 : Proposition commerciale du PRESTATAIRE
- Annexe 2 : Le R.A.C.I (matrice de responsabilités)
- Annexe 3 : Attestation d'assurance Responsabilité Civile du PRESTATAIRE
- Annexe (...)

11. SIGNATURE

En signant les présentes Conditions Particulières, le Prestataire reconnaît expressément avoir eu communication des Conditions Générales et les accepter sans réserve.

Fait à, le en
deux exemplaires originaux, un pour chaque partie.

Pour LE PRESTATAIRE

Pour HANDICAP INTERNATIONAL